



Madame la Directrice
de la CPAM des Alpes-Maritimes

Nice, le 20 septembre 2022

Objet : Préavis de grève

Madame la Directrice,

Dans le cadre de la réglementation du droit de grève dans les organismes de Sécurité sociale et leurs établissements, le syndicat CGT **de la CPAM des Alpes-Maritimes** appelle tous les personnels de **la CPAM 06** à être en **grève illimitée** à partir du **29 septembre 2022 à 0h01 pour la défense du pouvoir d'achat des salariés.**

- Soit 55 mn,
- Soit une demi-journée,
- Soit 24h.

Motif de la grève :

- **L'augmentation de la valeur du point à 10 € et Salaire Minimum Professionnel Garanti à 2 000 € bruts.**
- L'amélioration de nos conditions de travail
- De réelles évolutions de carrière
- Retour de l'âge de départ à la retraite à 60 ans
- La transformation de tous les CDD en cours en CDI
- Le respect et le maintien de toutes les dispositions de la Convention Collective Nationale

Veuillez agréer, Madame la Directrice, l'expression de nos salutations distinguées.

Hayet TERAHI
Secrétaire générale
Pour le syndicat CGT de la CPAM 06